

### Compte rendu de la réunion du 19 novembre 2015

#### 1) LE MOT DU PRESIDENT DE PARFER

Plus personne ne met en doute l'influence des gaz à effet de serre (dioxyde de carbone ou dioxyde d'azote) sur le climat de la planète.

On commence à en sentir les effets en France avec les tempêtes plus fortes, les inondations, les canicules plus fréquentes, les hivers moins froids etc... .

Les chefs d'état qui vont se réunir à Paris dans le cadre de la conférence internationale sur le climat (la **COP21** <http://www.cop21.gouv.fr>) vont essayer de se mettre d'accord pour que l'augmentation de la température moyenne de la planète n'excède pas 2°C à la fin du siècle prochain. Ces gaz sont en grande partie émis par les combustibles fossiles, les hydrocarbures et donc par les voitures, les camions et les cars. Nous ne pouvons pas rester indifférents à cette situation, il y va de notre avenir, peut-être de notre survie et celle de nos enfants.

Ce projet de tram-train, qui lui ne polluera pas, (et fera même diminuer la pollution de ceux qui délaisseront leur voiture pour le prendre) s'inscrit aussi dans la lutte contre les changements climatiques, même si son objectif premier reste le service rendu à nos populations et sa contribution au développement durable et économique du territoire.

A ce titre ce tram-train est d'actualité dans le cadre de la **COP21**.

Nos décideurs et élus de tous bords doivent prendre conscience de cette réalité et penser dès maintenant aux générations futures.

Cette préoccupation écologique, au sens premier du terme écologie, doit être partagée par tous. Il ne s'agit pas de voir là un quelconque militantisme politique mais un problème majeur pour notre avenir.

On rappellera également que les déplacements réalisés dans l'axe Crémieu-St Exupéry-

Lyon liés à la mobilité du travail, des achats et des études, sont principalement effectués en voiture particulière. Beaucoup d'utilisateurs se garent au parking relais de Meyzieu, et aux alentours faute de place, afin d'emprunter le Tram T3 qui connaît une fréquentation grandissante depuis ces dernières années. Le contournement routier autour de Janeyrias et Pusignan a bien effacé les bouchons au centre de ces communes mais n'a pas pour autant résolu les problèmes de congestions que l'on rencontre dès l'arrivée au niveau de Meyzieu.

#### 2) CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION (CPER)

Lors de l'adoption du Contrat de Plan Etat-Région par l'Assemblée Régionale le 19 novembre dernier, un volet a été consacré à la liaison Meyzieu ZI - Crémieu.

Une enveloppe de 1,5 M d'euros est prévue pour une étude de faisabilité d'un transport en commun en site propre sur l'ancienne voie du CFEL.

Nous entendons bien qu'il ne s'agit pas d'une étude de faisabilité du tram-train seul. Sera aussi étudiée la solution BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) qui consiste à goudronner la voie du CFEL pour y faire passer seulement des bus. Cette solution BHNS engendrerait une rupture de charge, donc un temps de transport plus long et un frein à l'utilisation de la ligne ainsi créée au profit de la voiture.

Nous espérons que cette étude ne privilégiera pas les BHNS, moins chers à l'investissement, mais qui ne rendent pas les mêmes services : les études précédentes ont montré que la fréquentation y serait la moitié de celle d'un tram-train.

Une autre inconnue persiste : quelle sera la position de la nouvelle Assemblée Régionale qui sera élue ?

#### Sommaire :

- LE MOT DU PRESIDENT.
- CPER
- REGION ET LA COMPETENCE TRANSPORT
- ELECTIONS REGIONALES
- LES COURRIERS A NOS ELUS
- DERNIERE MINUTE

#### COURRIERS EN ANNEXE



#### Remerciements aux communes de :

**COLOMBIER-SAUGNIEU,  
HIÈRES SUR AMBY,  
TIGNIEU-JAMEYZIEU,  
TREPT,**

**pour le soutien apporté au Collectif.**

*Prochaine Réunion*

**21 Janvier 2016  
à 20 H 30  
salle Letrat de  
TIGNIEU**

Restez informés, notre site :

<http://www.parfer-lyon-cremieu.org/>

### **3) LA REGION AURA LA COMPETENCE TRANSPORTS EN 2016**

#### **Appel à nos élus du territoire**

**A nos conseillers départementaux :**  
Madame Annick MERLE, Monsieur Gérard DEZEMPTTE,

**A notre député Monsieur Alain MOYNE-BRESSAND,**

**A tous nos maires.**

Début 2016 la Région aura la compétence transports sur l'ensemble du territoire ; en particulier le projet de tram-train entre Meyzieu ZI et Crémieu entrera dans ce cadre. Par conséquent le président de la Région nouvellement élu sera notre interlocuteur privilégié.

Il est évident que ce nouveau président (quelle que soit sa couleur politique) ne sera attentif à ce projet que **si tous les élus de notre territoire s'engagent** à le demander d'une manière forte et coordonnée, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Lors de la cérémonie de clôture de notre pétition le 1er Mars 2015, tous nos élus et candidats présents avaient apporté un soutien assez consensuel à ce projet de tram-train, mais depuis les dernières élections départementales, il n'a pas été confirmé.

Nous leur demandons donc de concrétiser leurs engagements en se manifestant auprès du futur président de la région pour faire avancer ce dossier.

**Il faut savoir que, si le projet de tram-train [Lyon-Sathonay-Trévoux](#) (comparable au nôtre) est maintenant décidé c'est parce que les élus de ce territoire se sont fortement engagés à le soutenir malgré leurs divergences politiques.**

**Pourquoi ce qui a été possible entre Lyon et Trévoux ne le serait pas chez nous ?**

Elu(e)s de tous bords et responsables des décisions que vous êtes amené(e)s à prendre, vous devez croire à ce projet, vous unir et vous engager fermement.

### **4) ELECTIONS REGIONALES**

Réunion publique de Jean-Jack QUEYRANNE président sortant de Rhône-Alpes avec Eliane GIRAUD vice présidente chargée des transports et Philippe REYNAUD conseiller régional .

Organisée par Philippe REYNAUD, une réunion publique essentiellement sur le thème du transport s'est tenue à Tignieu-Jamezieu le dimanche 29 novembre dans le cadre de la campagne pour les élections régionales.

Nous sommes satisfaits d'apprendre que la liste conduite par Jean-Jack QUEYRANNE a mis le projet de tram-train entre Meyzieu ZI et notre territoire en priorité dans le volet transport de son programme, dans les termes suivants : « nous créerons un tram-train entre Lyon et Crémieu sur le tracé du CFEL que nous avons réussi à préserver lors de notre mandat » et cet engagement a été confirmé lors de cette réunion publique par Jean-Jack Queyranne et Philippe Reynaud.

Nous voulons croire, bien sûr, à cet engagement, même s'il est en contradiction avec le courrier écrit par Jean-Jack Queyranne le 24 juin 2015, adressé à Monsieur Moyne-Bressand, dans lequel il ne faisait référence qu'aux BHNS dans le cadre de l'inscription au contrat de plan état région. (CPER)

Nous voulons bien croire qu'il ne s'agit pas, encore une fois, d'une promesse électorale.

Nous voulons être optimistes et nous restons vigilants pour la suite, en particulier, sur le résultat de cette étude à laquelle PARFER est associé suite au discours de Mme Giraud .

Le public présent a pu prendre la parole pour exprimer les difficultés rencontrées pour les trajets aller/retour en direction de Lyon que nous vivons au quotidien.

### **5) COURRIERS A NOS ELUS**

Depuis les élections départementales nous n'avons eu aucun contact avec nos élus au Conseil du Département .

**Nos courriers, malgré les relances, adressés à nos conseillers départemen-**

**taux : Annick MERLE, Gérard DEZEMPTTE et Jean-Claude PEYRIN** président de la commission transport au Conseil Départemental, **sont restés sans réponse.**

Notre dernier courrier adressé au président du Conseil Départemental **Monsieur Jean-Pierre BARBIER, malgré le relais de Monsieur le député MOYNE-BRESSAND** qui lui a demandé de nous recevoir, n'a, **à ce jour, aucune réponse.**

Par ailleurs nous avons envoyé un **courrier commun aux candidats aux élections régionales**, leur demandant de prendre position sur ce dossier. **Une seule réponse à ce jour nous est parvenue, celle du président sortant Jean-Jack QUEYRANNE.**

### **6) DERNIERE MINUTE**

Nous venons de recevoir un courrier de monsieur le président Jean-Jack QUEYRANNE en réponse à notre lettre du 18/10/2015 jointe en annexe à ce bulletin.

Dans ce courrier le **président explique** que : « un amendement, porté par Philippe REYNAUD et adopté par l'Assemblée Régionale, a enlevé toute référence aux BHNS, afin que l'étude technique définitive puisse se faire en toute objectivité. » **Et il affirme** plus loin : « je suis favorable à la solution tram-train ».

Dont acte.

#### **Courriers en annexe :**

Lettre de Jean-Jack QUEYRANNE à Alain MOYNE-BRESSAND

Lettre de PARFER à Jean-Jack QUEYRANNE

Lettre de MOYNE-BRESSAND à Jean-Jack QUEYRANNE

Lettre de PARFER à Jean-Pierre BARBIER

Lettre de Alain MOYNE-BRESSAND à Jean-Pierre BARBIER

Lettre de PARFER aux candidats aux élections régionales

Lettre de Jean-Jack QUEYRANNE à PARFER



**Jean-Jack QUEYRANNE**  
Président du Conseil régional  
Ancien ministre

Monsieur Alain MOYNE-BRESSAND  
Député de l'Isère  
Maire de Crémieu  
Place du 8 mai 1945  
BP 58  
38460 CREMIEU

Nos réf. : DT1516093L173158

Lyon, le 24 JUIN 2015

Monsieur le Député,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier dans lequel vous me faites part de votre volonté de voir inscrit le financement des travaux d'extension du tram T3 vers l'agglomération Pontoise et Crémieu, dans le contrat de plan Etat-Région 2015-2020. Ce dernier a été adopté par l'Assemblée plénière régionale le 6 mars 2015. Il est composé de volets thématiques, de volets transversaux et d'un volet territorial qui ont été discutés avec les acteurs locaux.

Ainsi, si les financements des travaux du tram T3 vers l'agglomération Pontoise et Crémieu n'ont pas été inscrits, c'est parce que le projet n'a pas été porté sous cette forme par les collectivités concernées des départements de l'Isère et du Rhône.

Toutefois, ce projet est bien prévu au volet territorial sous forme d'une liaison de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Meyzieu et Crémieu. Des discussions sont actuellement en cours avec le département de l'Isère pour finaliser ce volet territorial qui sera soumis au vote des assemblées délibérantes de la Région (en octobre prochain) et du Département.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations les meilleures.

*Bien à vous*

Jean-Jack QUEYRANNE

Tignieu-Jamezieu le 18/10/2015

à Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE  
Président du Conseil Régional  
1 esplanade François Mitterrand  
CS 20033  
69269 LYON cedex 02

Objet : prolongement du tram T3 de Meyzieu ZI vers Pont De Chéruy - Crémieu

Monsieur le Président,

Nous avons appris le vote, par l'assemblée régionale, du CPER qui comporte un volet concernant la liaison Meyzieu - Pont De Chéruy-Crémieu.

Nous constatons avec satisfaction qu'une enveloppe de 1,5 M d'euros est prévue pour des études de faisabilité, étude qui, si nous avons bien compris ce que nous a assuré notre conseiller régional Philippe REYNAUD, analysera les possibilités de construire un transport en site propre sur l'ancienne voie du CFEL.

Même si Philippe REYNAUD nous a assuré qu'il ne s'agissait pas d'une étude de faisabilité des BHNS, mais que l'étude allait envisager aussi le prolongement de T3, nous sommes quand même inquiets suite au courrier que vous avez adressé à notre député Alain MOYNE-BRESSAND en date du 24 Juin 2015 en réponse à une question posée sur ce prolongement de T3.

Dans ce courrier vous écrivez, je cite : « Ce projet est bien prévu au volet territorial sous forme de liaison de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Meyzieu et Crémieu . Des discussions sont actuellement en cours avec le département de l'Isère pour finaliser ce volet territorial qui sera soumis au vote des assemblées délibérantes de la Région et du Département»

Comprenez notre inquiétude, nous avons le sentiment que tout est déjà décidé et que cette ultime étude ne fera qu'entériner le projet de BHNS même si on envisage le prolongement de T3 pour la forme.

Nous ne revenons pas sur tous les arguments en faveur du tram-train (écologique, rapidité, confort, fréquentation etc...) au détriment des BHNS. Ces avantages évidents, largement connus de tous, nous interdisent d'accepter passivement l'abandon d'un projet que nous portons depuis plus de 15 ans au service de notre population et en faveur duquel nous avons recueilli plus de 11000 signatures en 2014 (une 1ere pétition lancée il y a 6ans avait recueilli 10 000 signatures)

.../...

Si ce projet de BHNS voit le jour il ne rendra pas les services escomptés et condamnera irrémédiablement le prolongement du tram T3.

Aussi nous vous demandons instamment de bien mesurer l'importance de ce tram-train pour notre territoire et pour son développement économique.

...  
Veuillez accepter, monsieur le président, l'expression de mes salutations les meilleures

le président :

Gérard Maurin

Copies à: Monsieur le Conseiller Régional : Philippe REYNAUD  
Monsieur le Député : Alain MOYNE-BRESSAND  
Monsieur le Président du Département de l'Isère : Jean-Pierre BARBIER  
Monsieur le Vice-Président de l'Isère chargé des transports : Jean-Claude PEYRIN  
Madame la Vice-Présidente de l'assemblée départementale : Annick MERLE  
Monsieur le Conseiller Départemental : Gérard DEZEMPTE

**Alain MOYNE- BRESSAND**

Député de l'Isère  
Maire de Crémieu

Paris le 29 octobre 2015

Réf : 1510 / G44

**Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE**  
Président du Conseil Régional Rhône-Alpes  
Confluence  
1 Esplanade François Mitterrand  
CS20033  
69269 LYON CEDEX 02

Objet : Prolongement du tram T3 de Meyzieu ZI vers Pont de Chéruy - Crémieu

Monsieur le Président,


Monsieur Gérard MAURIN, Président du collectif PARFER LYON-CREMIEU, a souhaité me rendre destinataire de la lettre qu'il vous a fait parvenir le 20.10.2015, dans laquelle il relève certaines contradictions exprimées par des responsables de la majorité politique du Conseil Régional, au sujet du projet de liaison en site propre entre Meyzieu et Crémieu.

En effet, alors que, dans une lettre que vous m'aviez adressée le 24.06.2015, vous indiquiez expressément que ce projet était prévu au volet territorial sous forme de liaison de bus à haut niveau de service (BHNS), Monsieur Philippe REYNAUD, Président du Groupe Socialiste, Écologiste et apparentés au Conseil Régional Rhône-Alpes, vient de son côté d'annoncer publiquement qu'une partie de l'enveloppe de 1,5 millions d'euros inscrite dans le CPER 2015-2020, serait affectée au financement d'une étude sur la liaison par tram entre Meyzieu et Crémieu.

Alors que ce projet sera au cœur des thématiques de la prochaine élection régionale, je vous serais obligé de bien vouloir clarifier très rapidement la position du Conseil Régional Rhône-Alpes sur ce dossier.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Alain MOYNE-BRESSAND

P.J : 1

Le 20/10/2015

à Monsieur Jean-Pierre BARBIER  
Président du Conseil Départemental  
Hôtel du Département  
7 rue Fantin-Latour BP1096  
38022 Grenoble cedex1

objet : Demande de rendez-vous

Monsieur le Président,

Comme vous le savez certainement la collectif PARFER LYON-CREMIEU milite depuis de nombreuses années en faveur du prolongement du tram T3 depuis Meyzieu ZI jusqu'à Pont De Chéruy- Crémieu, sur l'ancienne voie du CFEL propriété des départements de l'Isère et du Rhône.

Ce projet a fait l'objet de plusieurs études diligentées par le conseil général de l'Isère.

Le conseil régional, lors du vote du CPER, vient de prévoir une somme de 1,5 millions d'euros pour une étude de faisabilité d'un transport en site propre entre Meyzieu et Crémieu (dont, semble-t-il, mais cela reste à préciser, 0,3 millions d'euros du département de l'Isère).

Cette étude devrait analyser les 2 modes de transport possibles entre Meyzieu et notre territoire : soit le tram-train, soit les BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) sur l'ancienne voie du CFEL.

Ces 2 projets sont en concurrence, le projet BHNS représente un investissement moins élevé que le tram-train mais il ne rendrait pas les mêmes services avec une fréquentation de moitié de celle du tram-train et nous demandons avec insistance au conseil régional de retenir la solution tram-train.

Cependant nous sommes inquiets suite au courrier de Monsieur le Président Jean-Jack QUEYRANNE adressé à notre député Monsieur Alain MOYNE-BRESSAND en date du 24 juin 2015, courrier dans le-quel Monsieur QUEYRANNE ne parle que des BHNS.

Depuis les dernières élections départementales nous avons sollicité un rendez-vous avec nos représentants à l'assemblée départementale : Madame Annick MERLE et Monsieur Gérard DEZEMPTE, ainsi qu'au vice président en charge des transports : Monsieur Jean-Claude PEYRIN. Malgré plusieurs relances nous n'avons pas eu de réponse à nos demandes.

Nous savons que ce dossier du tram-train a été évoqué lors de votre rencontre récente avec Monsieur le Député Alain MOYNE-BRESSAND à Crémieu. .../...

Si ce projet de BHNS voit le jour il ne rendra pas les services escomptés et condamnera irrémédiablement le prolongement du tram T3.

Aussi nous vous demandons instamment de bien mesurer l'importance de ce tram-train pour notre territoire et pour son développement économique.

...  
Veuillez accepter, monsieur le président, l'expression de mes salutations les meilleures

le président :

Gérard Maurin

Copies à: Monsieur le Conseiller Régional : Philippe REYNAUD  
Monsieur le Député : Alain MOYNE-BRESSAND  
Monsieur le Président du Département de l'Isère : Jean-Pierre BARBIER  
Monsieur le Vice-Président de l'Isère chargé des transports : Jean-Claude PEYRIN  
Madame la Vice-Présidente de l'assemblée départementale : Annick MERLE  
Monsieur le Conseiller Départemental : Gérard DEZEMPTE



**Alain MOYNE-BRESSAND**

Député de l'Isère  
Maire de Crémieu

Paris le 29 octobre 2015

Réf : 1510 / 43

**Monsieur Jean-Pierre BARBIER**  
Président du Conseil Départemental de l'Isère  
Hôtel du Département  
B.P 1096  
38022 GRENOBLE Cedex 1

Objet : Prolongement du tram T3 de Meyzieu ZI vers Pont de Chérucy - Crémieu

Monsieur le Président,

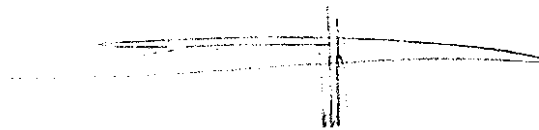
Monsieur Gérard MAURIN, Président du collectif PARFER LYON-CREMIEU, a souhaité me rendre destinataire de la lettre qu'il vous a fait parvenir le 20.10.2015, dans laquelle il sollicite un rendez-vous afin de connaître votre position par rapport au projet de prolongement du tram T3 de Meyzieu ZI vers Pont de Chérucy - Crémieu, sur l'ancienne voie du chemin de fer de l'Est Lyonnais (CFEL).  
Cf copie ci-jointe

Considérant l'importance de ce projet structurant qui mobilise les élus et les habitants du Nord-Isère depuis de très nombreuses années, je vous serais obligé de bien vouloir répondre favorablement à sa demande.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Alain Moyne-Bressand*



Alain MOYNE-BRESSAND

P.J : 1

Le 20/10/2015

à M  
candidat du parti  
aux élections régionales de 2015

objet : Prolongement du tram T3 de Meyzieu ZI à Pont De Chérucy-Crémieu

Monsieur le candidat aux élections régionales,

Comme vous le savez certainement , le collectif PARFER LYON-CREMIEU milite depuis des années pour obtenir le prolongement du tram T3 de Meyzieu à Crémieu sur l'ancienne voie du CFEL (Chemin de Fer de l'Est Lyonnais) propriété des départements de l'Isère et du Rhône.

Il s'agit de réaliser une infrastructure de 16 km, 4km dans le Rhône et 12 km dans l'Isère.

Ce projet a déjà fait l'objet de plusieurs études diligentées par le conseil général de l'Isère, il est soutenu par de nombreux élus et une pétition en sa faveur a recueilli plus de 11000 signatures sur notre territoire en 2014.

Il n'est plus nécessaire de développer les arguments en sa faveur : rapidité, sécurité, fréquentation, protection de l'environnement etc...sur un territoire situé maintenant dans la grande banlieue de Lyon, bien que dans l'Isère, et dont 1 actif sur 2 travaille sur l'agglomération Lyonnaise.

Le conseil Régional vient de voter le CPER qui comporte un volet territorial consacré à une liaison Meyzieu Pont De Chérucy-Crémieu en site propre et une somme de 1,5 Millions d'euros est prévue pour une étude de faisabilité. Cette étude va analyser les 2 modes de transport possibles : soit le tram-train, soit les BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) sur cette ancienne voie ferrée entre Meyzieu et Crémieu.

Les 2 projets sont en concurrence, le projet BHNS représente un investissement moins élevé que le tram-train mais il ne rendrait pas les mêmes services avec une fréquentation de moitié de celle du tram-train. Aussi nous demandons avec insistance au conseil régional de retenir la solution tram-train. Le courrier de Monsieur le Président Jean-Jack Queyranne adressé à notre député Monsieur Alain Moyne-Bressand en date du 24 juin 2015, courrier dans lequel monsieur Queyranne ne parle que du BHNS nous inquiète vivement.

Vous êtes candidat aux élections régionales et à ce titre votre position sur ce sujet précis nous importe particulièrement : **acceptez-vous de soutenir ce projet de tram-train** nécessaire à nos concitoyens qui se rendent quotidiennement à Lyon et qui contribuera au développement économique de notre territoire ?

Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez accepter, monsieur , nos respectueuses salutations.

Le président : Gérard Maurin



20, quai Jean Moulin  
Lyon 69002  
queyranne2015.com  
contact@queyranne.com

**NOUS,  
C'EST LA RÉGION**

Lyon, le 30 novembre 2015

Collectif PARFER Lyon-Crémieu  
Monsieur Gérard MAURIN  
Résidence des Chênes  
4, chemin des Tournes  
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

Monsieur le Président,

Vous m'interrogez dans votre courrier du 18 octobre dernier sur la liaison Meyzieu Crémieu inscrite au volet territorial du CPER, au regard de la lettre que j'ai adressée au mois de juin dernier à Monsieur Alain MOYNE-BRESSAND, Député de l'Isère.

Le projet de desserte interurbaine via un mode de tram train, sur la voie historique du CFEL, propriété du Département de l'Isère et du Rhône, a été longtemps évoqué mais toujours renvoyé au cours des décennies écoulées, en raisons de contraintes financières, techniques ou politiques. La loi NOTRe en date du 7 août, qui confie aux Régions la responsabilité d'organiser l'ensemble des transports non urbains à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, modifiera le paysage en le simplifiant puisque la Région deviendra l'interlocuteur unique du SYTRAL, exploitant de la ligne T3 jusqu'à Meyzieu.

C'est pourquoi, comme je l'ai indiqué lors de notre rencontre tenue ce 29 novembre à Tignieu-Jameyzieu nous avons, avec le Département de l'Isère et la Métropole de Lyon, inscrit ce projet au CPER, sans préjugé de son mode de réalisation. Un amendement porté par Monsieur Philippe REYNAUD et adopté par l'Assemblée régionale, a enlevé toute référence au BHNS, afin que l'étude technique définitive de réalisation puisse se faire en toute objectivité. Cela explique l'évolution de la position régionale vis-à-vis de la position départementale.

Pour la période 2015/2020, la programmation du CPER prévoit 1.5 million d'euros pour les études et la possibilité d'une première tranche de travaux. Il s'agit d'études définitives de réalisation, et ce sera bien la Région, en accord avec les autres collectivités, qui impulsera le choix définitif. Pour ma part, comme je l'ai dit le 29 novembre, je suis favorable à la solution du tram train, si elle se révèle techniquement possible.

Il me semble important dans ce dossier, qui est en débat depuis de longues années, que chacun des acteurs, institutionnel, associatif ou politique, agisse avec responsabilité en vue de faire émerger une solution concrète pour les habitants du Nord - Isère qui sont dans l'attente depuis trop longtemps d'une offre de transport collectif efficace alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.

Je souhaite que les habitants de l'Est lyonnais et du Nord Isère aient une desserte de qualité comparable à celle de l'Ouest lyonnais.

Dans l'attente et vous assurant de ma volonté de vous consulter dans les prochains mois à notre réflexion sur ce projet majeur, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

*Bien à vous.*

Jean-Jack QUEYRANNE

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**  
**AVEC VOUS** Élections régionales  
8 et 13 décembre 2015

# REJOIGNEZ NOUS !

## COMMENT FAIRE ?

Découpez le bulletin ci-dessous et envoyez le, dûment complété, au Collectif PARFER Lyon<=>Crémieu à l'adresse suivante :

	<b>Collectif PARFER LYON &lt;=&gt; CREMIEU</b>	
	Chez Monsieur Gérard MAURIN	Téléphone : 04 78 32 61 79
	Résidence des Chênes	Adresse e-mail <a href="mailto:lcparfer@gmail.com">lcparfer@gmail.com</a>
	4, chemin des tournes 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU	Et retrouvez-nous aussi sur le net <a href="http://www.parfer-lyon-cremieu.org">http://www.parfer-lyon-cremieu.org</a>



Merci de compléter toutes les rubriques SVP

JE SOUSSIGNÉ,

Nom :	Prénom :
Email :	
Adresse:	
Code Postal :	Ville :
Tel fixe :	Tel portable :

SOUTIENS L'ACTION DE L'ASSOCIATION COLLECTIF PARFER LYON <=> CREMIEU.

ADHÈRE À L'ASSOCIATION ET PAYE LA COTISATION ANNUELLE DE 10 €\*.

FAIS UN DON DE SOUTIEN, LIBRE ET FACULTATIF, À L'ASSOCIATION D'UN MONTANT DE

\*Merci d'é-

€\*

tablir le chèque à l'ordre de Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU.

SIGNATURE :